

ROCHE

autrement

Bulletin d'information de la municipalité de Roche-lez-Beaupré

SEPTEMBRE 2008



SPECIAL ENTREPRISE



**VENEZ VISITER LE NOUVEAU SITE WEB
DE LA MUNICIPALITÉ
LA NOUVELLE VERSION SERA DISPONIBLE
LE 1^{er} SEPTEMBRE 2008 SUR
www.roche-lez-beaupre.fr**

Sommaire

C'était hier.....	3
Le compostage chez Compo.....	5
Fil du mois.....	7
Conseil municipal.....	10
Etat Civil.....	11
Taille des haies.....	12
CLAM.....	13
Formation.....	14
Véloroute.....	14
Dernière minute.....	15

NOUVEAUX HORAIRES

pour la

rentrée scolaire :

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 8 h. 45 à 11 h. 45

et de 13 h. 45 à 16 h. 45

Classe de soutien

de 8 h. 05 à 8 h. 35

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception - Rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN
Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Joël JOSSO - Philippe VALLET
Imprimerie Camponovo-Bouchard

FINALE BENJAMINS

La finale opposait, au stade de l'ERN, le FC Montbéliard au CA Pontarlier. Elle fut assez équilibrée en première période et le score nul de 0 à 0 à la mi-temps était logique.

En seconde période, les Sochaliens ont ouvert le score à la 21^o minute de jeu avant de doubler la mise à la 25^o. En s'imposant 2 buts à 0, la coupe reste donc à Sochaux ce qui fit le bonheur de son entraîneur Monsieur Mereim (le papa du monégasque Camel).

Classement final :

1) FC Sochaux-Montbéliard - 2) CA Pontarlier
3) Jura Sud Foot - 4) 4 Rivières 70 - 5) FC Sochaux 2 - 6) BRC 1 - 7) ASDAM - 8) Vesoul HS.



Félicitations à tous les jeunes qui ont participé à cette manifestation sous une pluie froide. Malgré les mauvaises conditions de jeu, les quatre premières équipes ont pratiqué un excellent football, le tout dans un très bon esprit.

Le méchoui du L.C.R.

Ca paraissait clairement établi : en juin, au Loisirs Club Rochois, on fait le méchoui et le soleil est toujours de la partie.

En ce mois de juin 2008, comme d'habitude, Marguerite et René Ruffinoni ont gentiment mis à la disposition du club la vaste grange de la ferme de la Vaivre, comme d'habitude, l'équipe "méchoui" s'est surpassée : c'était extra et super sympa.

Pourtant, en ce samedi 7 juin 2008, comme le dira le président Robert Mougin en accueillant les adhérents : "Aujourd'hui, c'est le méchoui autrement !" La pluie s'était invitée à la fête ! On avait intérêt à ne pas arriver en escarpins.

Bernard, Louis, et leurs potes avaient enfilé cirés et bottes pour ne pas être trempés jusqu'aux os en s'affairant autour du gigantesque foyer où rôtissaient les agneaux. Christiane et ses copines étaient bien mieux loties puisqu'elles pouvaient "touiller" les flageolets et préparer le reste du frichti bien à l'abri dans un coin de la grange.

Ce méchoui arrosé restera dans les annales. Merci à tous ceux qui ont si bien travaillé pour que 114 membres du L.C.R. puissent ainsi se régaler dans une ambiance d'amitié. Un grand merci également à

Monsieur le Maire dont la visite au moment de l'apéritif a été particulièrement appréciée.

TEAM MOTORAIL

Equipe en pleine construction et recherche de sponsors pour participer au championnat de France d'endurance ainsi que la course de côte de Marchaux en 2009. L'équipe, composée de 10 personnes dont 1 team manager

B. FERNIOT de Roche

3 pilotes dont

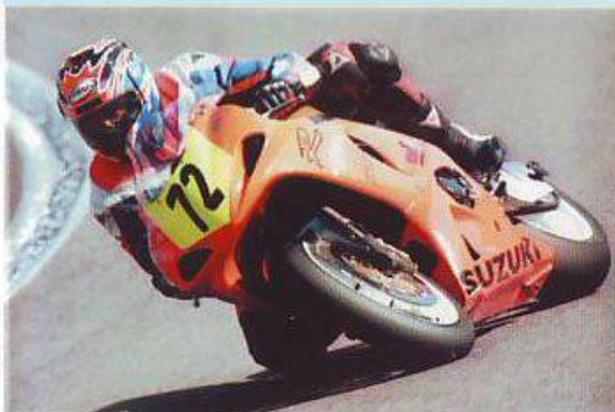
E. DESSIRIER de Roche

ainsi que 6 personnes pour l'intendance (mécano, panneuteur, etc...)

Le projet, ainsi que quelques photos, sont visibles sur le lien :

<http://coursedecote.e-monsite.com/categorie,team-motorail,1879739.html>

Si vous aussi, comme **DAFY MOTO** vous désirez faire partie de l'aventure en aidant le TEAM MOTORAIL à mener à bien ce projet, vous pouvez contacter E. DESSIRIER par email à l'adresse dess72@hotmail.fr ou par téléphone au **06 87 47 88 96**



Le compostage chez Compo

La société COMPO France SAS est une entreprise d'environ 300 personnes qui a succédé aux raisons sociales SEM (Société des Engrais Monnot) et BASF Horticulture et Jardin. Elle est établie dans la zone industrielle de Roche et 65 personnes travaillent sur ce site d'une superficie de 11 hectares.

Elle élabore, conditionne et distribue des produits pour l'horticulture et les jardins : supports de culture, amendements organiques, engrais et produits de traitement sous les marques SEM, Compo et Algoflash.

Son activité fait l'objet d'une autorisation préfectorale contrôlée notamment par la DRIRE (Direction Régionale pour l'Industrie, la Recherche et L'Environnement).

Pour élaborer ses terreaux, Compo utilise différents matériaux de base (tourbes, fibres de bois, fumier, argile...) dont des écorces de résineux en provenance de la région immédiate qu'elle composte elle-même depuis 1991 : cela permet de valoriser des sous-produits de l'industrie du bois et de recycler de la matière organique.

Depuis 2005, une réflexion a été menée en collaboration avec le SYBERT (Syndicat mixte pour le traitement des déchets) dont l'activité s'étend sur 198 communes représentant 222.000 habi-



tants pour la valorisation des déchets végétaux des espaces verts et des jardins collectés dans 18 déchetteries.

En 2006, Compo emporte l'appel d'offres pour une quantité de 12.000 tonnes annuelles. Une nouvelle procédure de compostage est présentée à la DRIRE qui l'accepte et sa mise en oeuvre débute en janvier 2007. Ce procédé consiste en un co-compostage d'écorces broyées pour les 2/3 et de déchets verts broyés pour le tiers restant afin que les écorces absorbent les odeurs liées à la fermentation des déchets végétaux. La durée de ce co-compostage est de 7 mois environ, sans gêne olfactive pour l'environnement. Des mesures en ce sens sont réalisées deux fois par an et la qualité des eaux est également suivie par la DRIRE.

Par suite des conditions climatiques défavorables en 2007 (forte pluviosité persistante), la quantité de déchets végétaux collectée atteignait 12.000 tonnes, dès le mois de septembre, obligeant Compo à composter séparément le surplus non prévu de 3.000 tonnes, ce qui, lors du retournement des andains, a entraîné le dégagement d'odeurs incommodantes liées à la fermentation et à la dégradation des déchets verts.



Pour y remédier, Compo a décidé de séparer la fraction rapidement fermentescible (les feuilles et les jeunes pousses) de la partie plus lentement dégradable (la fraction ligneuse). Ce procédé, qui a démarré en janvier 2008, a permis de diminuer sensiblement la quantité de déchets verts à composter et donc de pouvoir l'incorporer, comme précédemment, aux écorces broyées dans les mêmes proportions que celles initialement fixées. Quant à la fraction ligneuse, elle est utilisée pour partie dans une chaufferie industrielle et pour l'autre elle suit une filière de co-compostage avec les boues de stations d'épuration.

En outre, depuis le mois de mars, suite à l'achat d'une nouvelle machine, le co-compost est plus souvent retourné pour oxygénation ce qui réduit encore les nuisances olfactives pour lesquelles un renforcement accru des mesures de contrôle a été mis en place.

Si des Rochois sont intéressés pour visiter le site, COMPO se propose, en partenariat avec la municipalité, d'organiser cette visite au titre du tourisme industriel. Les personnes désireuses d'y participer peuvent s'inscrire en mairie

Tél. 03.81.60.52.99

CROIX VERTE

Dans le cadre des journées nature, une opération de nettoyage des rives du Doubs, à pied et en canoës, s'est déroulée le 24 mai dernier, entre Roche et Chalèze (associations la Croix Verte - Roche Canoë-Kayak et le FJT de la Cassotte).

Une trentaine de personnes (22 en canoë) ont participé à cette opération "citoyenne" et ont pu, également, faire de très belles observations. En effet, l'association la Croix Verte propose de marier nettoyage de la nature et observations ornithologiques, éclairées par Alain Aymonier, passionné des oiseaux et de la faune sauvage.

L'association a fait l'acquisition de plusieurs paires de jumelles qui sont mises à disposition des participants lors des sorties nature. *"Nous sommes persuadés que nous protégeons d'autant mieux les espaces, les lieux et leurs habitants quand nous connaissons plus en détails leurs habitats et leurs modes de vie"*; c'est donc un second objectif que les membres de l'association Croix Verte se fixent lors de ces sorties.

Voici une liste non exhaustive des observations répertoriées lors de cette après-midi :



au moins 2 milans royaux, au moins 2 milans noirs, 1 buse variable, 1 cincle plongeur, appelé aussi *merle des eaux*, dont la spécificité est de se nourrir en marchant dans le lit des petits cours d'eau, en faisant le tour des pierres au fond de l'eau, 1 ou 2 martins-pêcheurs et martinets, hirondelles, bergeronnettes grises.

3 familles de harles bièvre, 2 avec poussin et 1 avec 8 poussins (sur deux kilomètres de rivière, c'est bon signe !).



Le harle bièvre est un canard plongeur qui *recolonise* le Doubs depuis plusieurs années. Il est maintenant bien implanté localement, mais reste tributaire du maintien de berges "sauvages" pour la nidification : vieilles souches, arbres morts, si possible hors de l'eau lors des inondations. Sans compter les canards colverts, corbeaux, corneilles, mésanges, fauvettes et autres "moineaux".

En résumé, une belle après-midi sur l'eau et une collecte de déchets toujours aussi étonnante par sa diversité et le volume collecté!!! Nous remercions la commune de Roche-lez-Beaupré pour le traitement en déchetterie des déchets collectés.

**Reprise des cours
de Qi Gong en
Septembre.
Nouveaux horaires.**

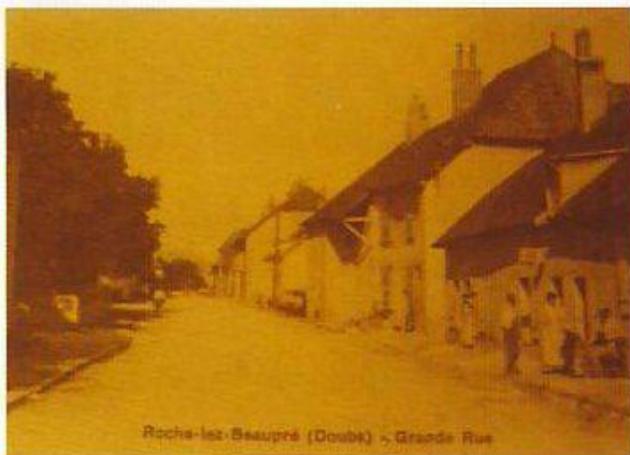
**Renseignements
03.81.55.53.60**

CLUB PHILATELIE

Le Club Philatélique de Roche-lez-Beaupré organise sa

**16° BOURSE
MULTICOLLECTIONS,
dimanche 14 septembre,
à la Maison pour Tous, 5 rue des
Ecoles, à Roche-lez-Beaupré, de 9
heures à 18 heures.**

Au cours de cette manifestation, de nombreux exposants, professionnels et amateurs dans différents



domaines de collections, seront présents ce jour-là. Collectionneurs, venez nombreux, vous trouverez

- des cartes postales
- des pièces, des timbres
- des télécartes
- des muselets, des pin's
- des emballages de sucre
- des insignes militaires
- des livres, des vieux papiers

*Pour tous renseignements, téléphonez au **03.81.53.37.99***

BIBLIOTHEQUE VICTOR-HUGO

A partir du mercredi 3 septembre 2008, la bibliothèque Victor-Hugo reprend ses horaires habituels :
Lundi 16 h 30 - 18 h 30 Mercredi 16 h 30 - 18 h 30 Samedi 11 h - 12 h.

La grande vente annuelle de livres de la bibliothèque à des prix très intéressants aura lieu le dimanche

14 septembre 2008, toute la journée, à la salle Jouffroy-d'Abbans.

Pour la rentrée littéraire, n'oubliez pas le rendez-vous annuel des "Mots Doubs", organisé par le Conseil Général, les 12-13 et 14 septembre 2008, à la Gare-d'Eau à Besançon pour la 6^e édition du Livre du Doubs.

L'Atelier écriture adulte reprend ses séances le mardi 30 septembre 2008 de 17 h à 19 h.

Le marque page de Romane a recueilli le plus de suffrages lors du plus beau marque-page réalisé par les enfants du Centre de Loisirs de Roche. Celui-ci sera édité. Félicitations à Romane et aux votants.

En rappel : Pour exposer vos talents, vos réalisations, vos trophées..., associations ou particuliers rochois, la Bibliothèque met à votre disposition son "Espace Exposition", n'hésitez pas à contacter Elke MAIRE au 03.81.60.59.31.

La Bibliothèque instaure un nouveau service ; le portage de livres à domicile, si vous souhaitez vous inscrire et être dans l'impossibilité de vous déplacer, profitez de cette nouvelle offre en téléphonant à Thérèse ROUINS-SARD au 03.81.57.02.52

SÉANCE DU 27 JUIN 2008

Elections des délégués aux élections sénatoriales :

L'arrêté préfectoral fixe à 5 délégués et 3 délégués suppléants les délégués à élire.

COURBET Stéphane, KRIEGER Jacques, GARCIA Hubert, BEDEAUX Agnès et JOSSO Joël sont élus délégués.

COUTIN Jacqueline, DETRE Patrick et CHARPY Alain sont élus délégués suppléants.

Organisation du Centre de loisirs de l'été :

Madame MENETRIER, adjointe aux Affaires Sociales, expose que depuis le 19 avril 2008, l'organisation du centre de loisirs n'est plus assurée par le club de tennis de table.

La commune a pris le relais pour le CLSH du mercredi et la MJC de Palente pour les mois de juillet et d'août.

Voirie - Mesures sécuritaires : Monsieur PETIT LAURENT présente le projet de la commission voirie en vue de ralentir et sécuriser la circulation dans certaines rues de Roche (Hôtes, Beaupré, Rosiers).

Le conseil accepte le principe de mise en place d'un ralentisseur type "écluse", à implanter rue des Hôtes.

Le procédé sera étendu à d'autres rues s'il donne satisfaction. Dans le cas contraire, il sera enlevé.

Arrêt de bus dans la ZA SUD : Monsieur Jacques KRIEGER expose que le service transport de la CAGB souhaite implanter un arrêt de bus dans la ZA SUD les Prés Chalots afin de desservir les entreprises qui y sont installées, notamment le CEA qui accueille 47 personnes handicapées.

Lors de l'aménagement du magasin SUPER U, un accord sera conclu entre l'entreprise et la CAGB pour installer un arrêt de bus dans l'enceinte du commerce.

Subventions 2008 aux Associations : Le Maire expose les travaux de la commission Vie Associative qui a travaillé sur les documents fournis par les Associations en vue de

l'attribution des subventions pour l'année 2008. décide de fixer les montants des subventions tels qu'ils figurent en annexe à la présente délibération.

Instauration du principe de participation voirie réseau (P.V.R.) sur le territoire communal :

Le conseil décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L332-11-1 et L332-11-2 du code d'urbanisme.

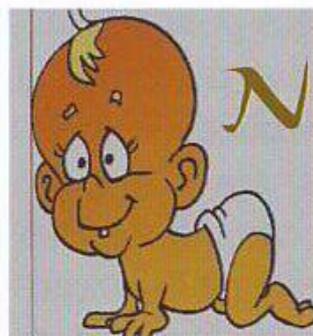
Cette délibération sera suivie de délibération spécifique fixant, à l'occasion de chaque projet de création de voie nouvelle, la participation due par les propriétaires fonciers des terrains appelés à être desservis et situés à moins de 100 m de la future voirie.

Cette distance pourra, en fonction des circonstances locales, être modifiée sans être supérieure à 100 m, ni inférieure à 60 m.

Electricité Réseau Distribution

France (E.R.D.F.) : A l'occasion des instructions d'autorisation d'urbanisme et de CU de l'aménagement électrique pour les constructions, les élus décident, dans ce nouveau cadre réglementaire, que la collectivité en charge de l'urbanisme prenne à son compte la contribution aux coûts d'extension du réseau de distribution. Elle peut répercuter cette charge en totalité ou en partie au demandeur de raccordement bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme.

ETAT CIVIL



Naissances

- BOURCET Mattéo Bruno,**
le 3 juillet 2008
- BAUVAIR Jimmy Lionel Rémy,**
le 6 juillet 2008
- TATU Gabriel François Armand,**
le 7 juillet 2008
- FLEURIAN Eloïse Julie Baptistine,**
le 11 juillet 2008
- DELLA CHIESA Loris Gilbert Jacques,**
le 28 juillet 2008

Mariages



- BERNARD Jérémy et MARION Julie,**
le 28 juin 2008
- MADEIRA José et PICARD Nathalie,**
le 5 juillet 2008
- MATEOS Florian et AIT ABBA Sonia,**
le 19 juillet 2008

SÉANCE DU 27 JUIN 2008

APPEL D'OFFRES : La consultation concernant la réalisation des travaux de chaussées pour la réfection des voiries rue du Canal et Laumenne a été estimée à 227.700 euros TTC. Après ouverture des enveloppes par la commission, les travaux seront confiés à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 223.732 euros TTC. La négociation a permis de prendre en compte la reprise d'assainissement de 4 rive-rains.

Début des travaux, courant septembre.

Demande de subventions : Une demande de subventions pour le remplacement des fenêtres et volets de 3 salles de l'école Monnot a été décidée par le conseil municipal.

Centre de Loisirs :

Dès la prochaine rentrée scolaire, les activités reprendront avec le concours des dynamiques animateurs de la "MJC" de Palente. Nous allons demander le concours des associations, des élus, des communes avoisinantes, du conseil des

enseignants et des parents d'élèves.
ZAC des Vignottes : la suspension, sans limite des travaux de la ZAC des vignottes est adoptée à l'unanimité. L'absence d'infrastructure routière et de voirie empêchent la poursuite de ce projet, le permis de lotir étant refusé.

Aire de stationnement : Après plusieurs demandes du Maire, Monsieur Fousseret accepte l'ouverture de l'aire de stationnement pour les gens du voyage, à Chalèze, pour un minimum de 10 véhicules.

**TAILLE
DES
HAIES**



Il est rappelé aux riverains que la taille des haies leur incombe. La loi limite leur hauteur à 1,8 m.

**INAUGURATION DU
CITY STADE , AVEC
LA FIFA,
28 SEPTEMBRE**

CLAM

Nous remercions les très nombreux bénévoles qui ont encadré les enfants au nombre d'une centaine (malgré les vacances !) lors des deux retraites aux flambeaux du 13 juillet au soir.

Le feu d'artifice tiré au stade du Doubs a rassemblé plusieurs centaines de personnes de Roche et des villages voisins. La pluie ayant décidé une trêve à cette occasion, ce fut un spectacle réussi !

Combien le spectacle pyrotechnique de cette année a-t-il coûté ? 2.000 euros, comme l'année précédente.

VIDÉ GRENIER

Le CLAM organise, comme chaque année, un vide grenier qui se déroulera le dimanche

14 septembre 2008,

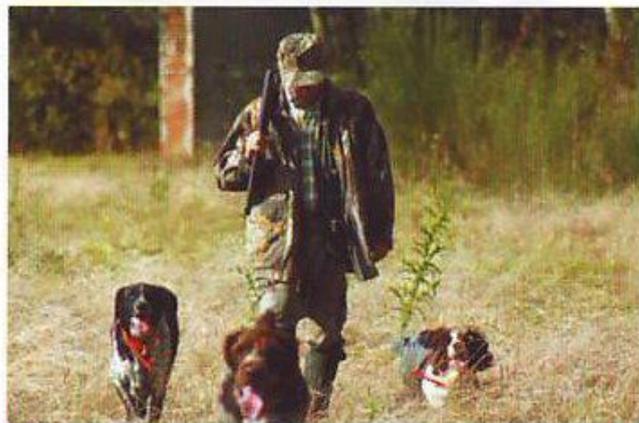
de 8 h à 18 h, au stade du Doubs.

Toutes les personnes intéressées pour exposer peuvent encore s'inscrire jusqu'au 7 septembre, auprès de Madeleine ROUSSEAU,

au 06.22.80.84.83, de 12 h 30 à 13 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30.

Il est envisagé, pour l'année prochaine d'organiser ce vide grenier "autrement".

**Rendez-vous donc
le 14 septembre !**



**La nouvelle session de
chasse 2008/2009
débutera bientôt.**

**L'ouverture commence le
14 septembre 2008**

**et la fermeture
le 28 février 2008.**

**La journée non chassée
est le vendredi.**

**Les jours de battue grand
gibier sont les jeudis,
samedis, dimanches
et jours fériés.**

Pour tous renseignements,
veuillez contacter :

Ghislain DOMONT

**36, rue des Aubépines
ROCHE-LEZ-BEAUPRE**

Tél. 03.81.57.06.81

Portable 06.83.83.78.62

formation



IMEA, le pôle enseignement / formation de la CCI du Doubs propose sur son site de Besançon des places gratuites en formation, places financées par le Conseil Régional de Franche-Comté pour des **demandeurs d'emploi** inscrits à l'ANPE.

Ces formations (de 6 mois à 1 an), avec des périodes de stage en entreprise, débouchent sur des diplômes **reconnus par l'Etat et les entreprises du bac au bac+3**, avec la caution de la Chambre de Commerce.

- **Formation assistant(e) de direction / assistant(e) commercial(e) / assistant(e) export.**

Dernières sélections : 9 septembre.

- **Formation informatique : concepteur de systèmes d'information.**

Dernières sélections : début et mi septembre.

- **Formation responsable en commerce international.**

Dernières sélections : 9 septembre.

- **Formation commerciale sédentaire / téléconseiller.**

Prochaines sélections : 18 novembre et 16 décembre.

Pour recevoir des informations complémentaires ou recevoir la plaquette de présentation des programmes, contacter :

Elisabeth GRESSET

Chargée de promotion IMEA

CCI du Doubs

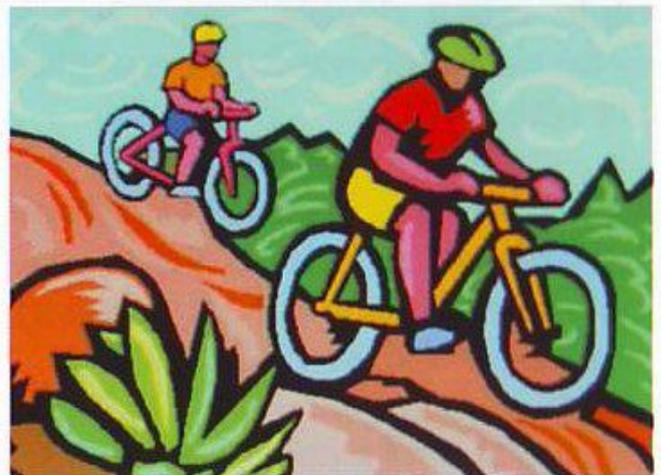
46, avenue Villarceau

25042 BESANCON CEDEX

Tél. 03 81 25 25 18

egresset@doubs.cci.fr

<http://www.imea.info>



La véloroute dans le département du Doubs entre Saint-Vit et Allenjoie permet un itinéraire ouvert aux modes de déplacements doux : cyclistes, piétons, pratiquant le roller et personnes à mobilité réduite. Quelques articles importants :

Article 2 : *La voie est interdite à la circulation des véhi-*

cules à moteur ainsi que la pratique du cheval.

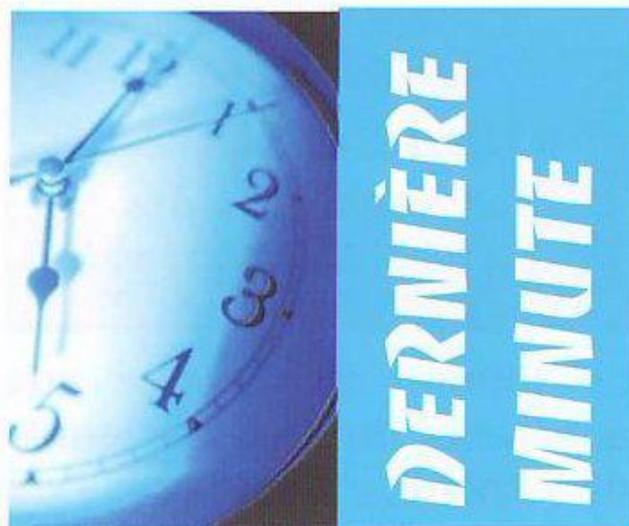
Article 3 : Sont tolérés les riverains et ayants droit motorisés dont la voie constitue l'unique accès aux propriétés.

Article 4 : Les cyclistes et les rollers circuleront à droite de la voirie et devront ralentir à l'approche et au croisement des piétons.

Article 5 : Aux débouchés de la véloroute en intersection avec les voies routières ouvertes à la circulation publique, les utilisateurs de la véloroute devront céder le passage aux usagers circulant sur les voies rencontrées.

Article 6 : Seuls les animaux tenus en laisse sont admis. Les déjections canines déposées sur la partie circulée seront ramassées par les propriétaires.

La cueillette, le ramassage ou l'arrachage de végétaux sont rigoureusement interdits sur l'emprise de la véloroute. Il en va de même pour le camping, les feux et le dépôt sauvage de débris.



Culte

Date	Samedi 18 h	Dimanche 10 h 30
30/08	Thise	
31/08		Chalezeule
6/09	Thise	
7/09		Chalèze
13/09	Thise	
14/09		Novillars
21/09		Thise
27/09	Thise	
28/09		Roche



tennis

Le club de tennis de Rochelez-Beaupré vous propose comme, chaque année, son tournoi de tennis interne, homologué FFT, intitulé :

Challenge

Philippe GAGNEUR,
les week-ends des
6-7 et 13-14 septembre

Ce tournoi est réservé aux adhérents du club de tennis de Roche, licenciés. Des joueurs extérieurs invités par des joueurs du club peuvent également participer. La date limite d'inscription est fixée au 1^{er} septembre 2008. Vous trouverez tous renseignements complémentaires sur le site du club :

<http://jj.grussner.chez-alice.fr>
ou sur le panneau d'affichage situé sur les courts de tennis.

CANOE KAYAK

Reprise des activités : Rendez-vous au club, rue de Casamène, les mercredis et samedis après midi, de 13 h 30 à 16 h 30, il faut savoir nager 25 m. Le club met à disposition tout le matériel (embarcation, gilet, pagaie). Prévoir un rechange.

SECTION DU CIRQUE

Rendez-vous le mercredi matin, de 9 h 30 à 10 h 30, salle Jouffroy d'Abbans, au 1^{er} étage, rue de Casamène.

YOGA

Des cours de YOGA, à Roche, commenceront dès le 22 septembre 2008, salle Courbet, chaque lundi à 19 heures. Renseignements :

03 81 88 61 48

et **06 63 11 46 29**

dominique.jallon@neuf.fr

Coût : 50 euros/trimestre.

IMPROVISATION THÉÂTRALE

Un nouvel atelier d'improvisation théâtrale pour les jeunes de 9 à 12 ans s'ouvrira le lundi de 17 h 30 à 18 h 45, salle Jouffroy d'Abbans 1^{er} étage.

Les cours d'adultes sont décalés et auront lieu le mardi de 20 h à 22 h, même salle.

CENTRE DE LOISIRS

Pour les enfants déjeunant à la cantine, ils bénéficieront d'une animation sportive ou créative, pendant le temps de pause : THEATRE, INFORMATIQUE, ART PLASTIQUE, etc.

Ces différentes possibilités sont en cours de négociation avec notre partenaire et nous pourrions vous les soumettre dès la rentrée.